








	<b>De 07h30 à 8h30</b>	Je peux être accueilli à la garderie périscolaire sans réservation possible. La garderie est gérée par le service Enfance Jeunesse de la Ville d'Elven. (cf conditions sur site mairie Elven)
	<b>8h35</b>	Ouverture des portes de l'école : on m'accompagne au portail ou dans ma classe si je suis en maternelle.
	<b>8h45</b>	Début de la classe.
	<b>10h30</b>	C'est l'heure de la récréation (hors période COVID). (durée : entre 15 min et 30 min selon les cycles).
	<b>11h45-13h30</b>	C'est l'heure de la pause méridienne. Si votre enfant mange au restaurant scolaire, il sera alors pris en charge par la municipalité. Il est nécessaire d'effectuer au préalable une inscription sur le portail famille pour déjeuner au restaurant scolaire. (cf conditions sur site mairie Elven). Sur le temps de la pause méridienne, c'est la municipalité qui est responsable de votre enfant et non l'équipe enseignante.
	<b>11h45</b> <b>A partir de 12h30</b>	Pour les maternelles (TPS – PS – MS) : les élèves déjeunent au 1 <sup>er</sup> service. (en période COVID : déjeuner à partir de 12h30) Les GS ainsi que les élémentaires vont déjeuner au 2 <sup>ème</sup> service. (en période COVID : déjeuner à partir de 12h30)
	<b>13h20</b>	Ouverture des portes de l'école après la pause méridienne. Si je suis en maternelle : je suis accompagné à l'une des entrées ou à l'intérieur si je fais la sieste. Si je suis en élémentaire : je rentre seul dans l'école par l'entrée qui correspond à ma classe.
	<b>13h30</b>	Reprise de la classe.
	<b>15h00</b>	C'est l'heure de la récréation (hors période COVID). (durée : entre 15 min et 30 min selon les cycles).
	<b>16h30</b>	Fin de la classe : la journée d'école est terminée.
	<b>16h30 – 19h</b>	Je peux être accueilli à la garderie périscolaire sans réservation possible. La garderie est gérée par le service Enfance Jeunesse de la Ville d'Elven. (cf conditions sur site mairie Elven)



- **Permanence du Directeur à l'école** : M. Baron est en décharge le lundi et mardi de chaque semaine et en classe le jeudi et vendredi. Pour contacter l'école :
  - Tél. Ecole : 02.97.53.33.19
  - Courriel : ecole.elven@gmail.com
- **Carte de sortie scolaire** : à partir du CP, chaque enfant a la possibilité de détenir une carte d'autorisation de sortie. Elle est fournie à l'enfant pour l'année scolaire uniquement après un accord signé des parents / tuteurs. La carte va permettre à l'enfant de sortir seul aux heures de fin de classe pour l'année scolaire. Remise par les enseignants de chaque enfant.
- **Comité de parents d'élèves** : élu chaque année par les parents d'élèves, le comité de parents siège aux conseils d'école. Il facilite les relations entre les parents d'élèves et le personnel enseignant ou municipal. Il est à l'écoute des familles en cas de problème. Pour contacter le comité :
  - Courriel : parents.deleves.descartes@gmail.com
  - Boîte aux lettres Comité de Parents : située près de l'entrée de l'école
- **APEA** : Association des parents d'élèves qui permet de recueillir des fonds pour l'école grâce à la mise en œuvre d'actions telles que la Kermesse, le Troc et Puces, la vente de sapins (...) pour ainsi financer sorties, activités scolaires... Pour contacter l'APEA :
  - Courriel : apeaelven@gmail.com
  - Boîte aux lettres APEA : située près de l'entrée de l'école.
- **Mairie Elven - Contacts**
  - **Accueil**
    - Tél. : 02.97.53.31.13
    - Courriel : mairie@elven.fr
  - **Garderie périscolaire** : responsable : Emilie GAZEAU (06.16.52.72.67)
    - Tél. garderie : 02.97.53.51.07 (aux heures d'ouverture)
    - Courriel : enfance.alsh@elven.fr
  - **Restaurant scolaire** : responsable : M. Bastien THOMAS
    - Tél. restaurant scolaire : 02.97.53.38.26
    - Courriel : restauration@elven.fr
- **Carapatte** : association elvinoise permettant le transport pédestre des écoliers elvinois. Prestation gratuite, sous surveillance d'adultes bénévoles. Chaque matin, au départ, du Carré d'Art à 8h15. Ligne unique desservant les deux écoles primaires avec un arrêt à la station Quintin, à l'angle de la rue Léon le Barzic et de la rue Quintin à 8h18. Inscription à effectuer (formulaire en ligne sur le site de la mairie d'Elven) et à déposer en mairie ou par mail. Pour contacter Carapatte :
  - Tél. : 02.97.53.31.13
  - Courriel : carapatte.elven@gmail.com